

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue  
Séance ordinaire du conseil  
Lundi le 10 mai 2021, 19h30

Sont présents : M. Richard Baril Mme Marie-Pier Bourassa  
Mme Lucie Lavictoire M. François Brodeur

Sont absents : M. Luc Laplante M. François Pinard

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Guy Dupuis. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Maryse Bilodeau, est présente.

**Mesures particulières :**

**Considérant** les mesures exigées par la direction de la santé publique en fonction du niveau d'alerte maximale de notre région ;

**Considérant** que toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public suite à l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020;

**Pour ces motifs**, la présente séance est tenue à huis clos.

*La séance débute à 19h35*

2021-05-070

02 Ordre du jour

01 Mot de bienvenue

02 Adoption de l'ordre du jour

03 Adoption des procès-verbaux du mois d'avril 2021

04 ADMINISTRATIF

04.1 Approbation des comptes

04.2 Rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2021

04.3 Rapport du maire aux citoyens concernant les faits saillants du rapport financiers 2020

04.4 Refinancement du règlement d'emprunt #2015-02 (frais d'escompte travaux de réhabilitation des rangs Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau)

04.5 Renouvellement assurance en responsabilité civile – atteintes à l'environnement

05 LÉGISLATIF

05.1 Avis de motion (règlement 2021-07 modifiant le règlement 2018-07 sur la gestion contractuelle)

06 URBANISME

06.1 Nomination à titre d'inspecteur adjoint relativement au règlement de zonage et règlement administratif

06.2 Réparation toiture 1346, rang Saint-Charles

07 HYGIÈNE DU MILIEU

07.1 Retour sur la rencontre d'eau potable

08 VOIRIE

08.1 Travaux rang Saint-Charles – appel d'offres broyage de l'asphalte

09 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS & CULTURE

11 CORRESPONDANCE

- MRC :

o Début inspection des bandes riveraines

o Liste des permis et certificats émis en avril par l'inspectrice en bâtiment et environnement

- Union des Municipalités : renouvellement des assurances collectives regroupement Estrie-Montérégie

- Fondation émergence

12 VARIA

12.1 Plainte - installation compteur d'eau

12.2 Ludolettre - demande d'aide financière

13 Suivi des comités

14 Période de questions

15 Levée de la séance

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert

Adoptée

2021-05-071

**03 Adoption des procès-verbaux du mois d'avril 2021**

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021 ainsi que la séance extraordinaire du 29 avril 2021 tel que présentés et sans lecture.

Adoptée

**04 ADMINISTRATIF**

2021-05-072

**04.1 Approbation des comptes**

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs au montant de 137 638,60\$.

Il est proposé par monsieur François Brodeur et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

2021-05-073

**04.2 Rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2021**

**CONSIDÉRANT** la présentation du rapport des revenus et dépenses au 30 avril 2021 par la directrice générale;

Il est proposé par Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'adopter, tel que présenté, le rapport des revenus et des dépenses au 30 avril 2021.

Adoptée

2021-05-074

**04.3 Rapport du maire aux citoyens concernant les faits saillants du rapport financier 2020**

**CONSIDÉRANT** l'article 176.2.2 du code municipal qui prévoit que le maire doit faire rapport à la population concernant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil:

- Que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année financière 2020 ;
- Que le rapport soit diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

Adoptée

2021-05-075

**04.4 Refinancement du règlement d'emprunt #2015-02 (frais d'escompte travaux de réhabilitation des rangs Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau)**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue doit refinancer un montant de 653 100 \$ relatif à l'emprunt de la réhabilitation des rangs Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau, échéant en date du 12 juillet 2021;

**CONSIDÉRANT** que le refinancement pourrait générer des frais d'escompte maximal de 2%.

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil que les frais d'escompte seront payés à même le fonds général de la Municipalité.

Adoptée

2021-05-076

**04.5 Renouvellement assurance en responsabilité civile - atteintes à l'environnement**

**CONSIDÉRANT** l'échéance au 5 juin 2021 de la police d'assurance en responsabilité civile – atteintes à l'environnement limitée à un réservoir souterrain;

**CONSIDÉRANT** l'offre de renouvellement soumise par PMA Assurances Inc. le 5 mai 2021.

IL est proposé par monsieur François Brodeur et unanimement résolu par ce conseil :

- d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à effectuer le renouvellement ainsi que le paiement de la police d'assurance en responsabilité civile – atteintes à l'environnement avec PMA Assurances Inc. au coût de 4 908\$ taxes incluses pour la période du 6 juin 2021 au 6 juin 2022;
- de transmettre, tel que demandé par l'assureur, une copie des tests qui seront effectués sur les équipements pétroliers (contrat octroyé par résolution numéro 2021-02-02).

Adoptée

**05 LÉGISLATIF**

2021-05-077

**05.1 Avis de motion (règlement 2021-07 modifiant le règlement 2018-07 sur la gestion contractuelle)**

Madame Marie-Pier Bourassa donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis, pour adoption, un règlement numéro 2021-07, modifiant le règlement numéro 2018-07 relatif à la gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante, pour en faire partie intégrante.

Adoptée

**06 URBANISME**

2021-05-055

**06.1 Nomination à titre d'inspecteur-adjoint relativement au règlement de zonage et administratif de Sainte-Perpétue numéro 2016-02**

**CONSIDÉRANT** l'adoption d'un plan de transition écologique à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska ;

**CONSIDÉRANT** l'action d'engager des agents cours d'eau pour la période estivale afin de réaliser des visites chez les propriétaires riverains pour les informer de la réglementation et vérifier le respect de la bande riveraine ;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a offert ses services pour la réalisation de ce mandat à 20 000\$ par année à l'échelle de la MRC Nicolet-Yamaska;

**CONSIDÉRANT** que la MRC Nicolet-Yamaska a retenu les services du CRECQ pour la réalisation de ce mandat;

**CONSIDÉRANT** la concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC et l'intégration des exigences concernant la protection des rives, du littoral et des zones inondables ;

**CONSIDÉRANT** que l'application de ces règlements d'urbanisme est notamment confiée à un fonctionnaire désigné ou un fonctionnaire désigné adjoint.

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil de désigner mesdames Isabelle Girard, Patricia Gagnon, Anaïs Messier et Laurie Boulerice comme fonctionnaires (inspecteurs) adjoints pour l'application des règlements de zonage et administratif de Sainte-Perpétue numéro 2016-02. Leurs pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

- visiter, examiner et inspecter toute propriété pour constater si les dispositions de la réglementation d'urbanisme sont observées ;
- émettre et signer des avis d'infraction (avis de courtoisie) au propriétaire foncier pour le non-respect d'une *bande riveraine* le long des cours d'eau ;
- émettre et signer des constats d'infraction au propriétaire foncier qui a été visité et informé pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau à l'été 2020 et qui est, pour une seconde année, toujours non conforme.

Adoptée

2021-05-078

## **06.2 Soumission réparation toiture 1346, rang Saint-Charles**

**CONSIDÉRANT** le mauvais état du bâtiment de l'ancienne usine de filtration d'eau au 1346, rang Saint-Charles;

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Perpétue désire conserver le bâtiment puisqu'il abrite une borne sèche pour approvisionner les camions citernes du service incendie et des compteurs d'eau qui alimentent la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres, par voie d'invitation, à trois (3) entrepreneurs concernant les travaux de réfection de couverture du bâtiment de l'ancienne usine;

**CONSIDÉRANT** la réception de 1 soumission.

Il est proposé par madame Lucie Lavictoire et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat de réfection de couverture en tôle à Raïche et Fils, sis au 17, rang Sainte-Anne, Sainte-Perpétue, aux conditions et prix détaillés au bordereau de soumission du 15 avril 2021.

## **07 Hygiène du milieu**

2021-05-079

### **07.1 Retour sur la rencontre d'eau potable**

**CONSIDÉRANT** qu'une rencontre s'est tenue le 11 mars 2021 entre la firme Techni-consultant et les municipalités desservies par le réseau d'eau potable qui provient de Nicolet ;

**CONSIDÉRANT** que le rapport détaillé présenté par Techni-Consultant a permis de mieux comprendre le comportement du réseau, son historique ainsi que valider la part financière de chacun des utilisateurs ;

**CONSIDÉRANT** que suite à cette rencontre, chacune des municipalités avait à réfléchir sur les besoins futurs.

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil que la Municipalité de Sainte-Perpétue se prononce favorablement sur les éléments suivants :

- Formation d'un comité restreint pour l'eau potable avec la ville de Nicolet et les municipalités desservies par le réseau ;
- La possibilité de coopération entre les différents intervenants sur le réseau d'eau potable afin d'assurer le service continu en cas de problématique ;
- Accompagnement par la firme Techni-Consultant pour tout processus ou questionnement pour lesquels leur expertise est demandée.

Adoptée

## **08 VOIRIE**

2021-05-080

### **08.1 Travaux rang Saint-Charles – appel d'offres broyage de l'asphalte**

*En date du 13 mai 2021, monsieur le maire s'est prévalu de son droit de veto.*

**CONSIDÉRANT** que la portion du rang Saint-Charles située après le rang Saint-Edmond en direction de Sainte-Brigitte-des-Saults nécessite une action immédiate.

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Maryse Bilodeau, à demander des soumissions par invitation à des compagnies qui exécutent des travaux de broyage.

## **09 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point n'est traité

## **10 LOISIRS ET CULTURE**

Aucun point n'est traité

## **11 CORRESPONDANCE**

La directrice générale expose les sujets de correspondance générale reçus tels que mentionnés à l'ordre du jour.

## **12 VARIA**

2021-05-081

### **12.1 Plainte- installation compteur d'eau**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une plainte le 6 mai 2021 concernant le paiement d'une facture de plombier pour l'installation d'un compteur d'eau.

IL est proposé par monsieur François Brodeur et unanimement résolu par ce conseil :

- De ne pas facturer les frais d'ouverture et de fermeture de la valve d'eau au contribuable;
- De reporter le traitement de la plainte à une séance ultérieure pour des fins de vérification.

Adoptée

2021-05-082

### **12.2 Ludolettre (aide financière)**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière de Ludolettre pour le projet de parc pour enfants.

Il est proposé par monsieur Richard Baril et unanimement résolu par ce conseil de ne pas faire suite à cette demande.

Adoptée

### **13 Suivi des comités**

L'ensemble des élus présents échangent sur les différents comités auxquels ils sont mandatés en lien avec leur fonction.

- Loisirs : Nouveau comité nommé
- Rencontre très instructive avec le comité consultatif dans le cadre du plan de revitalisation
  - MRC :
    - Règlement harmonisé pour les feux à ciel ouvert
    - MADA sous la compétence de la MRC
    - Citerne d'eau disponible pour les Municipalités

### **14 Période de questions**

20h47 : Aucune question de la part des contribuables n'a été acheminée par courriel à la directrice générale avant la séance du conseil.

2021-05-083

### **15 Levée de la séance**

Il est proposé par madame Marie-Pier Bourassa et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h48.

Adoptée

*« Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Guy Dupuis  
Maire

---

Maryse Bilodeau  
Directrice générale